60221 - Est-il permis à la femme de faire du marketing au téléphone

question

Au Maroc, il y a des sociétés étrangères qui possèdent des filiales en Occident. Leurs agences délocalisées au Maroc fournisent par téléphones des services aux clients des filiales occidentales. Parfois des clients en Occident prennent leur contact pour des affaires à réaliser sur place. Parfois les employés locaux font la promotions d'articles en essayant de convaincre les citoyens à acheter des produits comme des téléphones portables, l'accès au réseau internet,

l'assurance, l'offre d'ordinateurs, etc.

Ces sociétés commencent à proliférer ici à une vitesse vertigineuse, notamment au sein des jeunes garçons et filles qui s'y précipitent d'autant plus qu'ils en tirent un profit substantielle. Et le gouvernement y apporte son concours sous la forme d'une formation spéciale de deux mois. La mixité qui prévaut dans lesdites sociétés est, de surcroît une source de tentation . Comment la Charia juge-t-elle tout cela ? Est-ce lite ou illicite ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis aux hommes et aux femmes de travailler dans des locaux où ils se croisent étroitement, la mixité étant la source de beaucoup de maux. Elle est le plus important moyen que le diable emploie pour entraîner le musulman dans des actes de perversion et des turpitudes. Voilà pourquoi la Charia pure cherche à protéger le musulman contre tout ce qui est interdit.

Nous avons évoqué l'interdiction de la mixité dans la réponse à la question n°1200. Nous avons parlé de femmes draguées, voire harcelées. Ce qui montre la pertinence de l'interdiction de la mixité, mesure qui vise à préserver la dignité et la chasteté de la femme, vertus qui aident l'homme à contrôler son regard et à éviter de se précipiter dans un gouffre sans fond.

Rien ne s’oppose au travail de la femme isolément ou en milieu féminin. Dans le cas en question, elle peut répondre aux appels des clients et les appeler pour faire la promotion des produits de sa société, à condition de se comporter correctement et d’éviter tout dérapage verbal dans ses échanges avec les hommes afin de se conformer à la parole d’Allah le Très-Haut : «Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas. Et tenez un langage décent) (Coran,33 :32) Voir la réponse à la question n° 27304 à propos des dispositions qui régissent la conversation entre homme et femme dans le cadre professionnel.

Allah le sait mieux.